

2025

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

VOUGY

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES
EXTRAORDINAIRE
&
ORDINAIRE**

18 JUIN 2026



● MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir à la Maison Familiale Rurale de Vougy pour notre Assemblée Générale Extraordinaire, suivie de notre Assemblée Générale Ordinaire.

Avant toute chose, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence. Merci aux élus du Département et de la commune de Vougy qui nous font l'honneur d'être parmi nous. ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires qui contribuent, chacun à leur manière, à la réussite de notre mission.

Je remercie également les parents, les futurs parents, les apprenants actuels et ceux qui envisagent de rejoindre prochainement notre établissement.

Je profite également de ce temps pour remercier l'ensemble de l'équipe de la MFR pour leur engagement, leur investissement envers les jeune pour les accompagner tout au lon de leur parcours de formation, mais aussi dans leur construction personnelle.

La soirée qui nous réunit aujourd'hui est un moment important dans la vie de notre association. Nous commencerons par une Assemblée Générale Extraordinaire afin de nous prononcer sur l'adoption de nouveaux statuts et sur le contrat d'affiliation proposés par notre Union. Ces évolutions visent à conforter notre fonctionnement du réseau des MFR.

Nous poursuivrons ensuite avec notre Assemblée Générale Ordinaire. Ce sera l'occasion de revenir sur les actions et les projets qui ont marqué l'année. Pour cela, les jeunes viendront vous présenter leurs réalisations et partager leurs expériences. Nous aborderons également la situation financière de notre établissement ainsi que les perspectives et projets des mois à venir.

J'espère que cette soirée sera à la fois informative, constructive et conviviale. Les assemblées générales sont bien sûr des moments statutaires, mais elles sont aussi des occasions privilégiées pour échanger, se rencontrer et partager.

Je vous remercie encore pour votre présence et votre confiance. Je vous souhaite une excellente soirée et déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire de la MFR de Vougy.

Le quorum n'étant pas rempli, nous allons passer fermée cette assemblée générale extraordinaire, elle est reportée à ce soir à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

VOUGY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

18 JUIN 2026



**ÇA
BOUGE
EN MFR**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



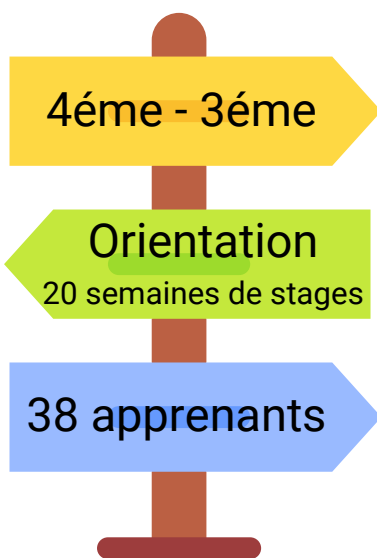
LA MFR DE VOUGY EN 2025, C'EST ...

140
apprenants en
2025

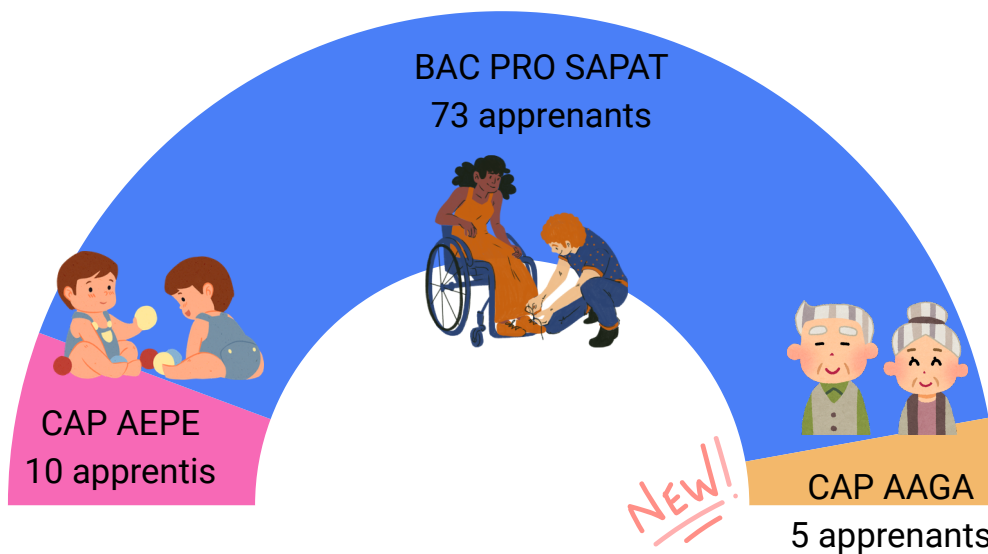
3 filières de formation

EPR
Services aux personnes
4e-3e d'orientation

20 membres de l'équipe éducative
qui accompagnent les apprenants tous au long de leur parcours de formation



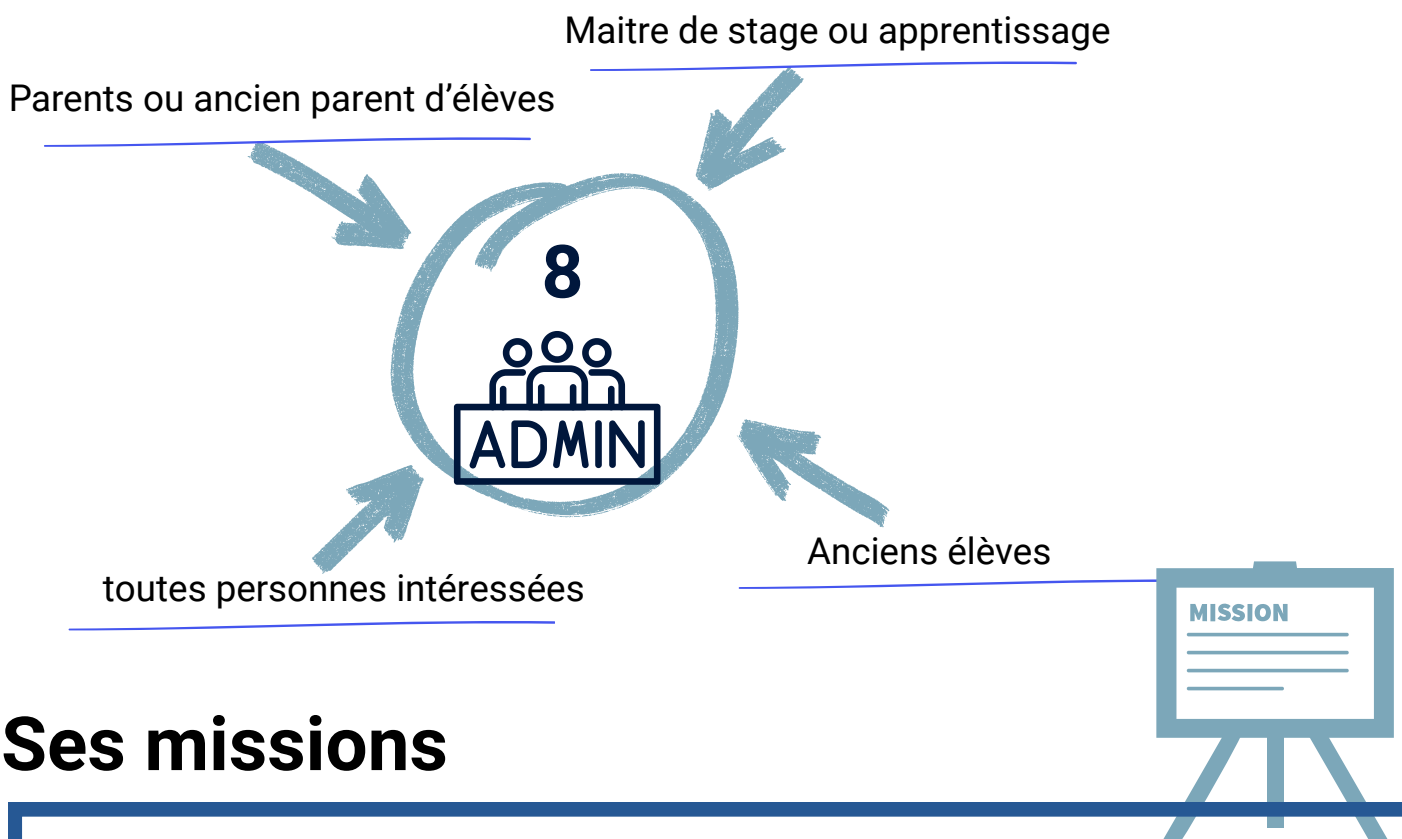
Filières services aux personnes



Titre pro : Employé polyvalent de restauration
14 apprentis à la rentrée répartis en 2 groupes



● MAIS C'EST AUSSI UN CONSEIL D'ADMINISTRATION...



Ses missions

- Représente l'ensemble des parents et les apprenants
- Définit le cap, les orientations de la MFR, les projets tout en s'assurant de l'équilibre budgétaire de l'association
- Assume la fonction employeur
- Garantit les valeurs et l'identité MFR et participe à la vie associative
- ...

Merci et bienvenue aux 3 nouvelles personnes qui souhaitent intégrer le conseil d'administration cette année

- Mme BOUCHERAK
- Mme DIMIER
- M VAGINAY (coopté en 2025)

...et peut-être d'autres...

● DES MAITRES DE STAGES, DES PARTENAIRES....



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

4ème - 3ème



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

3ème Défense



de l'Air et de l'Espace

● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

2nde



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

1ère



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

Term



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

CAP AEPE



CAP AAGA



● ...ET SURTOUT DES JEUNES ET DES PROJETS

EPR



**ÇA
BOUGE
EN MFR**

**RAPPORT
FINANCIER**



● Le compte de résultat

	Produits	Charges	Résultat
Exploitation*	1 176 823,15	1 112 632,88	+ 64190.7 €*
Financier**	1332	9359.05	- 8027.05 €**
			56 163,22€

L'exercice 2025 se termine sur une note positive avec un bénéfice de 56 163 €.

Ce résultat confirme l'amélioration progressive de la situation financière de la MFR et démontre que notre activité est aujourd'hui rentable.

Le résultat d'exploitation, qui représente le résultat de notre activité principale (formations, accueil des apprentis extérieurs et locations), est positif de 64 190 €.

Cette performance s'explique principalement par :

- l'augmentation des effectifs ;
- le maintien d'une bonne activité de formation ;
- une gestion rigoureuse des dépenses qui augmentent malgré tout de +6,41% d'augmentation de charge, notamment sur les poste suivant :
 - Augmentation poste alimentation : +4118.95€ : plus de jeunes, augmentation prix hors prestation de Transgourmet car plus de TP EPR
 - Augmentation des postes de maintenance du matériel, bâtiment... +15 000€ : chaudière
 - Augmentation poste petit équipement et fourniture : + 11000€
 - Baisse des dépenses électricité et gaz : -8000€ (renégociation des contrats)
 - Augmentation des dépenses de sorties, transport : location minibus, + sortie des jeunes

● Le bilan

La situation économique s'améliore petit à petit et depuis, mais les indicateurs restent fragiles.

Cette évolution a permis en 2025 à la MFR de réaliser plusieurs investissements importants :

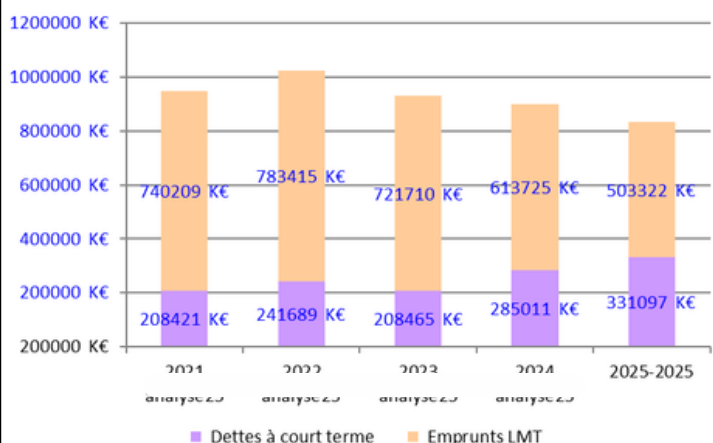
- remplacement de la chaudière ;
- acquisition de tableaux blancs interactifs (TBI) ;
- amélioration des équipements pédagogiques.

Ces investissements ont été financés grâce :

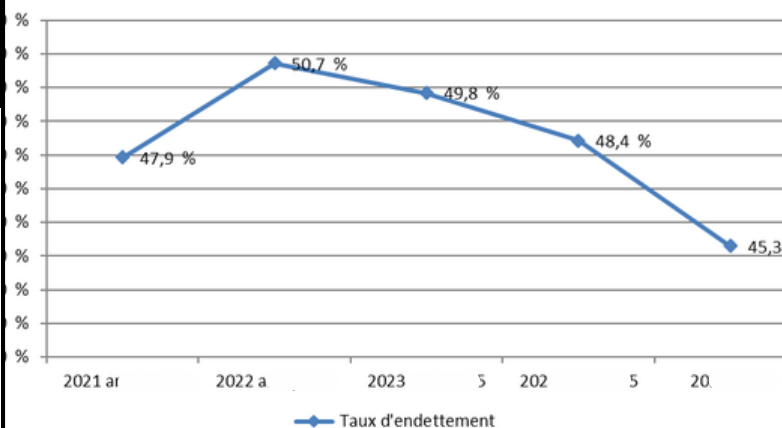
- aux subventions du Conseil départemental ;
- à la capacité d'autofinancement générée par les bons résultats de la MFR.

Depuis 2 ans, l'activité de la MFR permet d'honorer l'ensemble des mensualités des prêts bancaires, ce qui permet de baisser petit à petit le taux d'endettement de la MFR, et cela permet également de retrouver une situation économique et financière plus saine

Evolution des dettes



Evolution du taux d'endettement



● suite analyse des chiffres....

En revanche, pour le moment, il est encore difficile de rembourser les dettes octroyées par le réseau des MFR jusqu'en 2023.

Ces aides ont eu permis à la MFR de se restructurer, de s'organiser et de développer de nouvelles formations et ainsi relancer l'activité de la MFR.

Aujourd'hui, elles s'élèvent à environ 125 000€ et des plans d'épure sont d'ores et déjà mis en place et d'autres vont être mis en place progressivement.

Aujourd'hui, l'enjeu pour la MFR est de travailler sur les créances client qui sont encore trop importantes et d'épurer des comptes historiques et ainsi repartir sur des bonnes bases pour la clôture 2026. Ce travail va être réalisé par le pôle administratif avec l'appui de l'expert comptable de la fédération territoriale.

En conclusion, L'année 2025 marque une nouvelle étape positive pour la MFR :

- ✓ Une activité rentable.
- ✓ Un bénéfice de plus de 56 000 €.
- ✓ Des investissements réalisés pour améliorer l'accueil et les conditions d'apprentissage.
- ✓ Une situation financière plus solide et des perspectives plus sereines pour les années à venir.

Je profite de ce temps pour remercier les équipes, les administrateurs, les familles, les partenaires, les élus et les jeunes pour leur confiance et leur engagement dans la réussite de notre établissement.

● Prévisionnel 2026

	Charges		Produits
	2026		2026
Achat : alimentation, fournitures...	67 335	Pension - Scolarité	221 461
Energie	76 000	Prestation formation apprentissage	230 053
Fournitures	10 024	Locations et accueil	92 828
Services extérieurs	226 568	Autres produits	17 354
Impôts et taxes	4 500	Taxe d'apprentissage	25 589
Charges de personnel	692 091	Subv. de fonctionnement (MA)	560 621
Charges de gestion courante	6 212	Autres produits	20 228
Dotation amort. et provisions	148 674	transfert de charges personnel	52 682
		Subvention d'investissement	62 790
		reprise sur provision	2 760
Charges d'exploitation	1 231 404	Produits d'exploitation	1 286 366
Charges financières	11 786	Produits financiers	16
Charges exceptionnelles	0	Produits exceptionnels	
bénéfice	43 192		
TOTAL CHARGES	1 286 382	TOTAL PRODUITS	1 286 382

**ÇA
BOUGE
EN MFR**



**VOTE
DES RÉSOLUTIONS**



● Vote des résolutions

1. Approbation du PV de l'assemblée Générale 2024
2. Approbation du rapport d'activité 2025
3. Approbation du bilan financier 2025
4. Affectation du résultat de 56163.22€ au report à nouveau
5. Approbation du rapport du commissaire aux compte
6. Approbation du prévisionnel 2026
7. Approbation du renouvellement du tiers sortant :
 - BRAZ Amélie
 - JOIE Agnés
 - MATTONI Anael
 - PERRIER Delphine
 - PREVITALI David
8. Approbation des nouveaux administrateurs se présentant au vote
 - Mme BOUCHERAK
 - Mme DIMIER
 - M VAGINAY
 - ...

**ÇA
BOUGE
EN MFR**



RAPPORT D'ORIENTATION



L'année 2026 s'inscrit dans la continuité du projet associatif de la MFR de Vougy avec une ambition forte : consolider notre établissement, renforcer son ancrage territorial et poursuivre notre mission éducative au service des jeunes, des familles et des professionnels.

1. **Renforcer la dynamique associative**

La Maison Familiale Rurale repose avant tout sur son modèle associatif. En 2026, nous poursuivrons nos efforts pour consolider le fonctionnement de l'association en développant et en renouvelant le Conseil d'Administration. L'implication de nouveaux administrateurs permettra de diversifier les compétences, de renforcer la gouvernance et de garantir la pérennité du projet porté collectivement par les familles, les professionnels et les partenaires de la MFR.

2. **Valoriser les ressources humaines**

L'équipe est la première force de la MFR. L'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre de la nouvelle convention collective, qui représente une étape importante pour la reconnaissance et la valorisation des métiers exercés au sein de la MFR. Nous veillerons à accompagner cette évolution dans un esprit de dialogue, de professionnalisation et de développement des compétences afin de favoriser l'épanouissement de chacun au service de la réussite des apprenants.

3. **Développer les partenariats au service de la formation**

Les partenaires ont une place importante dans la pédagogie de l'alternance, car cela permet de rendre les enseignements riches des sens. Notre objectif est de poursuivre le développement de ses partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et associatifs du territoire. Ces collaborations permettront de proposer des formations toujours plus proches des réalités professionnelles et des besoins des employeurs, tout en favorisant l'insertion et la réussite des jeunes.

4. Renforcer notre ouverture internationale

En 2026, la MFR de Vougy poursuivra son engagement à l'international à travers la mise en œuvre d'une mobilité Erasmus+ au Togo. Ce projet permettra aux apprenants de la classe de 1ère et aux équipes de vivre une expérience enrichissante d'ouverture culturelle et professionnelle. Il contribuera également à renforcer les liens historiques et solidaires qui unissent notre établissement aux MFR togolaises et à promouvoir les valeurs de coopération et de citoyenneté internationale.

5. Améliorer les conditions d'accueil et de vie des apprenants

La qualité de l'accompagnement passe également par la qualité du cadre de vie proposé aux jeunes. Nous poursuivrons les actions engagées afin d'améliorer les espaces de vie résidentielle, notamment le réfectoire, l'internat et les aménagements extérieurs. Ces investissements visent à offrir aux apprenants un environnement accueillant, sécurisé et propice à leur épanouissement personnel et collectif.

6. Développer l'offre de formation

Afin de répondre aux évolutions des métiers et aux besoins du territoire, la MFR de Vougy poursuivra sa réflexion sur le développement et le renforcement de son offre de formation. Notre objectif est d'adapter nos parcours aux attentes des jeunes, des familles et des professionnels tout en anticipant les besoins en compétences des secteurs d'activité présents localement.

7. **Accroître la notoriété de la MFR de Vougy**

Enfin, l'année 2026 devra permettre de renforcer la visibilité de notre établissement auprès du grand public, des familles, des partenaires et des entreprises. La promotion de l'ensemble de nos formations, de notre pédagogie de l'alternance et des réussites de nos apprenants constituera un axe majeur de notre communication. Cette démarche contribuera à conforter l'attractivité de la MFR et à affirmer sa place comme acteur incontournable de la formation sur le territoire.

À travers ces orientations, la MFR de Vougy affirme sa volonté de poursuivre son développement tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : l'engagement, l'accompagnement des jeunes, le respect mais également l'ouverture aux autres et l'ancrage dans son territoire. Les axes présentés précédemment vont guider notre prochaines réflexions et actions afin de répondre aux attentes des l'ensemble des parties prenantes.



Procès-verbal d'une Assemblée Générale

Le 19 juin 2025, à 17H30, les membres de l'association Maison Familiale Rurale sise à 280 Allée du Roseil 42320 VOUGY se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre en tant qu'adhérent. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. PREVITALI David, président de la MFR de Vougy, il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme SIMONET Amélie, Trésorière de l'association. Conformément à l'article 8 des statuts (« l'Assemblée Générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents »), l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral, d'activité par les jeunes
- Vote des mandats des membres du Conseil d'Administration ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Lors de l'AG, les apprenants des différentes formations ont eu l'occasion de présenter des actions mises en place au sein de la MFR. Le président a également présenté le rapport d'orientation pour l'année 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Vougy, le 30/06/2025

Le Président de séance

M PREVITALI David

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Previtali', written over a white background.

La Secrétaire de séance.

Mme SIMONET Amélie

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Simonet', written over a white background.

MFR VOUGY LE ROSEIL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

18 JUIN 2026



**ÇA
BOUGE
EN MFR**



**NOUVEAUX
STATUTS**



● Buts et rôles

- D'associer les familles à l'éducation, l'orientation et la formation des apprenants ;
- D'assurer la création, la gestion et la responsabilité morale, juridique et financière de la MFR ;
- De participer à l'animation et au développement du territoire ;
- De mettre en œuvre des actions éducatives, sociales et familiales au service des jeunes et des adultes.

● Conseil d'administration

- Composé de 9 à 24 membres, élus pour 3 ans renouvelable par tiers
- dont 50% de parents ou représentant légaux (ayant ou ayant eu depuis moins de 6 ans un apprenant à la MFR)
- Age maximum : 75 ans

● Le bureau

- Composé au minimum : d'un(e) président, d'un(e) vice président(e), d'un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e)

● La présidence

- Durée maximale : 12 ans
- Incompatibilité avec une présidence d'une autre MFR

● Le contrat d'affiliation



L'évolution des statuts entraîne la mise en oeuvre d'un contrat juridique entre chaque MFR et l'union nationale

Engagement réciproque

Il incarne la volonté d'appartenance et de cohérence entre les adhérents.

Compléments des statuts

les statuts = droit associatif 1901

le contrat = droit privé

Principe de subsidiarité

chaque niveau : local, national, régionale national prend en charge ses propres compétences

**ÇA
BOUGE
EN MFR**



**VOTE
DES RÉSOLUTIONS**



● Vote des résolutions

1. Approbation des nouveaux statuts de la MFR
2. Approbation de la signature du contrat d'affiliation au mouvement national des MFR
3. Approbation donnée au président pour signer le contrat d'affiliation et les nouveaux statuts et du dépôt de ceux ci en préfecture de la Loire par la direction